

Dans le cadre du décret 2007-1915 du 26 décembre 2007 relatif à l'emploi des étudiants au sein des établissements d'enseignement supérieur, l'université de la Polynésie française – UPF – est amenée à recruter des étudiants pour effectuer des missions d'accueil, d'animation de la vie de l'établissement, de soutien aux actions d'aide à l'insertion professionnelle ou à la mobilité internationale, etc. L'UPF recrute ainsi régulièrement des étudiants pour travailler auprès de la bibliothèque universitaire, de la direction de la scolarité, du service des relations internationales, du centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle, ...

Tout étudiant peut postuler dès lors qu'il remplit la condition suivante : être inscrit au moins en 2^{ème} année de licence dans l'un des diplômes offerts par l'UPF en formation initiale. Conformément à la Charte de l'emploi étudiant adoptée par le conseil d'administration du 27 juin 2011, le recrutement s'opère en tenant compte prioritairement des critères académiques et sociaux.

Pour se porter candidat, il convient d'adresser un dossier au service de l'université qui a fait paraître une annonce :

- soit en le déposant sur place ;
- soit par voie électronique sur la messagerie indiquée dans l'annonce ;
- soit en le transmettant par voie postale à l'adresse suivante :
Université de la Polynésie française – Campus d'Outumaoro – BP 6570 – 98702 Faa'a

FICHE DE RENSEIGNEMENTS		
nom patronymique		
nom marital		
prénom(s)		
date et lieu de naissance		
n° INSEE ou CPS		
adresse postale		
BP	CP	commune
Téléphone	Domicile :	Vini :
adresse électronique		
inscrit en (nom de la formation et année d'études)		
êtes-vous boursier ?	Oui	Non
première candidature à un emploi étudiant ?	Oui	Non

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER	
un curriculum vitae d'une page, décrivant vos savoir-faire et vos expériences	
une lettre de motivation qui présente votre candidature	
le présent formulaire dûment complété	
la charte de l'emploi étudiant signée	
une copie de pièce d'identité	
une copie de la carte CPS	
une copie de la carte d'étudiant	
un relevé d'identité postal ou bancaire au nom du candidat (fournir obligatoirement le RIB d'un compte à vue)	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire.

Fait à Punaauia le :

Le candidat :